

Conditions générales de réservation et de location

Conditions générales

1. La location est faite à titre strictement personnel. Le locataire ne pourra en aucun cas sous-louer son emplacement.
2. Les emplacements devront être libérés au plus tard à 12h en juillet et en août, tout dépassement entraînera la facturation d'une nuit supplémentaire. Les arrivées sont possibles à partir de 12 h.
3. Les dates inscrites sur le contrat devront être respectées.
4. En cas de retard, nous vous prions de nous avertir. La réservation reste à votre disposition jusqu'à 19h. Passé ce délai, nous pourrions disposer de l'emplacement.
5. La réservation ne devient effective qu'après paiement de l'acompte (50% du montant du séjour) qui vient en déduction du montant final. En cas d'annulation de votre part, l'acompte ne sera pas remboursé. Pour plus de tranquillité, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation
6. Le paiement du solde du séjour se fait la veille du départ.
8. Toutes modifications dans la composition des personnes devront être signalées à la réception.
9. Chaque personne présente sur le camping devra respecter le règlement intérieur affiché devant le bureau d'accueil.
10. Vous pouvez stationner un véhicule par emplacement, au maximum, et que celui-ci ne doit pas empiéter sur les emplacements à proximité ni sur les voies de passage.
Le stationnement du deuxième véhicule se fait sur le parking extérieur.

Visiteurs

1. Les visiteurs doivent signaler leur présence à leur arrivée au bureau d'accueil.
2. Ils doivent stationner leur véhicule en dehors du terrain de camping (dérogation pour les personnes à mobilité réduite après accord de la direction).

Animaux

1. Les chiens de catégorie 1 et 2 sont interdits.
2. Les animaux admis doivent être tatoués ou équipés d'une puce électronique, et vaccinés (merci de vous munir de son carnet de vaccination)
3. Ils doivent être tenus en laisse en permanence, ne pas perturber le voisinage et ne jamais être laissés seuls. Les règles d'hygiène élémentaires doivent être impérativement respectées sur les emplacements. Le ramassage des déjections de son compagnon est obligatoire dans l'enceinte du camping.

Assurance annulation

Fortement conseillée auprès de notre partenaire Campeze couvert.

Correspond à 3% du montant total de votre séjour, brochure en pièce jointe.

Pensez à cocher la case correspondante et à renseigner toutes les personnes participantes sur le contrat pour que chaque personne soit couverte.